

Des « facilitateurs des clauses » sont présents sur l'ensemble des territoires des Bouches-du-Rhône pour accompagner au mieux les collectivités, acheteurs ou entreprises dans ce domaine.

Retrouvez le facilitateur affilié à votre territoire en scannant ce QR code



CONTACTS

Fabienne Meirinho - chargée de mission Clauses d'insertion sociale
fabienne.meirinho@departement13.fr - 04 13 31 90 77

Carla Augias gestionnaire des Clauses d'insertion sociale
carla.augias@departement13.fr - 04 13 31 46 03

Département des Bouches-du-Rhône - Direction de l'Insertion
Service de l'Offre d'insertion et des Partenariats



Direction de l'Insertion Pixelia
21 boulevard Mirabeau CS 90682
13331 Marseille cedex 03

TOUT PUBLIC



CLAUSES D'INSERTION SOCIALE : DES MARCHÉS PUBLICS ENGAGÉS POUR L'EMPLOI LOCAL





LES BOUCHES-DU-RHÔNE, UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ EN FAVEUR DE L'ACHAT RESPONSABLE, SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL MAIS AUSSI EN MATIÈRE SOCIALE ET SOLIDAIRE (SPASER 2023 -2026).

En intégrant des clauses sociales dans ses marchés publics de travaux, services et prestations intellectuelles, le Département a fait de l'achat un véritable outil au service de l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

La clause d'insertion sociale est un dispositif juridique, consistant à réserver une part des heures de travail générées par le marché, à un public éloigné de l'emploi pour lui permettre de monter en compétences et d'aller vers l'emploi durable.

Le dispositif cible : les demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans en difficulté d'insertion, personnes sans expérience ou sans qualification, travailleurs en situation de handicap.

Les secteurs d'activité concernés se déploient et se diversifient.

Le bâtiment et les travaux publics : constructions neuves, restauration de chaussées ou de réseaux d'assainissement, rénovation de logements, voirie...

Les services et prestations intellectuelles : nettoyage, espaces verts, télésurveillance, poste, déménagements, gardiennage, gestion des déchets, restauration, médiation sociale, secrétariat, formation, informatique ...

Les facilitateurs occupent une place essentielle dans le bon fonctionnement du dispositif de la clause sociale. Présents sur tout le territoire pour assurer la coordination entre les différents acteurs impliqués, ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour vous renseigner et vous accompagner.

LA CLAUSE D'INSERTION, C'EST DU GAGNANT-GAGNANT !

- Le Département utilise l'approche économique que représente la commande publique pour contribuer à améliorer l'insertion professionnelle ;
- Le public bénéficiaire élargit ses compétences et ses connaissances grâce à des mises en situation professionnelles ;
- L'entreprise dispose de candidats formés et accompagnés par les acteurs publics de l'insertion et de l'emploi tout en valorisant son engagement en matière de responsabilité sociale ;
- Le territoire déploie des emplois locaux, notamment sur les métiers en tension.

LES BOUCHES-DU-RHÔNE, UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ À VOS CÔTÉS

Attributaire du marché

Vous êtes artisan, responsable RH, conducteur de travaux, gérant d'une société de services ou encore dirigeant d'une structure d'insertion : le facilitateur vous aide à répondre à un marché clausé (objectifs et enjeux), vous accompagne durant la phase d'exécution du marché (définition et modalités), vous guide dans la mise en œuvre opérationnelle de la clause (profils de postes, mobilisation du réseau emploi pour le sourcing des candidats et attestation d'éligibilité) et à l'issue du marché pour l'étape de bilan.

Donneur d'ordre d'un marché

Tout acheteur, public ou privé, a la possibilité d'inscrire une clause sociale dans ses marchés. Le facilitateur vous assiste dans la mise en œuvre de la clause sociale dans votre marché (appui technique pour les pièces de marché), vous aide à définir le calibrage des heures d'insertion, mobilise les partenaires de l'insertion pour le sourcing des candidats éligibles, assure le suivi de la clause et le respect de l'engagement de l'entreprise durant l'exécution du marché.

Accompagnateur à l'emploi

Vous orientez du public sur des offres « clausées » : le facilitateur vous guide dans la démarche, vous éclaire sur les offres actives, anime le réseau d'acteurs des clauses et crée des passerelles avec les employeurs. Il peut vous solliciter en vue de promotion de profils et assure, avec vous, un suivi attentif et une mise en relation efficace.

Retrouvez les offres d'emploi « clausées » sur les plateformes jobprovence13.fr et emploidelinclusion.fr